

Mes-honorés Parents.

Je seroye ravi qu'aucunes depeches de mes Maistres viussent
 en Hollande, sans les meins particulieres: et si est-ce que j'en
 ay le moins de loisir, quand il semble le plus. Au d'auant de ce
 Parquoy je prens cet aduantage de temps; sachant bien, qu'en
 deux jours d'icy je seray accablé d'un bourasque d'affaires.
 De grandes nouvelles pardeca, j'espero qu'on n'en attend plus
 de moy, sur ce que j'en prolestay en quelq' un de mes dernieres. Voilà
 que c'est d'estre Secretaire. Pour le particulier de nos tres mesnages
 tout va bien Dieu merci; Le seul poure Dexte, comme pouurer auoir
 entendu, en a est le tin Sursum. (eux qui consolident La Medie, de
 ma part La preuent bien assurés, qu'il n'y a rien de negligé en ses
 maladies: Tant pour ce qui est des Medecins, que d'autres assistants,
 die fut in fatis. *Nomen dñi sit benedictum.* Le bon succes
 des affaires du Sr. Debel m'a rejoyi, et non est bonne. Les fers
 de bien tost l'aller voir in toga Senatoria. Encoms que vrayment
 de m'entour fort peu d'apparences. Deux audiences ont eues nos
 Messrs. La premiere deuant sa M^{te}. La seconde dans le quel
 j'ay pardeus quelques autres aduancements de bruyens par
 escrit. La cour est grandement empeschee par icy; vrayment empeschee.
 Dits vrayment auoir j'ay des vides, et durs les mauuaites intentions
 des mauuais à des bons effets. Forts d'hommes droits hommes tout
 deuant. Je pligueray mes paraboles de bouc, au retour
 En mon particulier, je soui dire de la bonne occasion que j'ay
 rencontrée de me faire valoir; aupres de ceux qui en pourroient,
 et (si je ne me trompe) en voudroient, certes en deuroient faire
 desper-honorables rapports. Aussi certes comme j'espero que de
 mon seruire il ont contenté, j'en n'en manques point de leur courtoisie.
 Point qu'il y a fort à dire d'estre Phonesté du vider de ces suit,
 et celle de Venise, par ou je me trouue assez à mon aise, et
 fort contenté de la continuelle suite d'affaires qui me talonne.
 comme j'ay tousiours dit que mon plaisir ne gist qu'en des occupations

ciens s'isue
 soust n'ouy
 tache as
 qui pu
 Mopsus.
 aucuns com
 ouy sujet de
 pour Dieu au
 cil, je souu
 di ar de j
 de m'is
 amie de Angl
 le point que
 vnes en com
 de Paill (m
 de vroy
 ce Mad. de
 s. par
 land.
 contin de fo
 de l'ind
 certain
 las foy

serieuses, et d'importance. J'ay vu vous ay-je trop chere du sur des
propres qui se desmellent mieux de graces. Je finis qu'en ne
me frustrer point de contentement des nouvelles de de la. Il vint
des postes, des messagers, des batteurs a douzaines, et n'ay-je
encore veu que vos premieres lettres du 2. du mois passe.
J'en suis au bout de compte, et ne scay qu'en finissant dire par la.
A Mons^r. De dit je souhaite tout comble de bonheur et desir
qu'il me fasse scauoir les noms des liures qui luy manquent de moy
ou bien de ceux qu'il a. Je suis venu a parler avec Mons^r.
Doyner de l'inscription e de dit. Il me dit qu'on a arreste
ma d'ordre, et la vaudra la plus de s'en enquerir pour en
auancer la perfection. Mons^r. De Doyner ordi' aura eue
de moy, le prochain fois, il n'est possible de luy satisfaire
pour le present. Si je trouue ces gardeaux de chair a prix
raisonnable, je suis d'aduis d'en faire une douzaine de
Ma (m)de pour des Tabourets sans appuy, dans une petite sale
comme on a accoustume de s'en seruir ici pour les jeunes
gens, qui se peuent passer de la commodite d'y assieoir a table.
Je m'assure qu'en ces villes Ma mere employeroit de l'argent a
Raucoup de bons commodites de chairs, tapis, carpets, lits de
camp, et autres bagages, qui sont fort hors de ma profession. Et
qui puis trouuer l'ordre d'y employer une apres dinee, pour m'enquerir
de ce qu'il y a. Aux autres je tascheray de bailer aucun satisfaisant
depuis de l'ind. 200. flor. de l'Abulamachi, qui sera ma
despensé ici avec v^{re} permission, que j'esperé que ne me de fandre
point en une si bonne employe, comme sont les liures, et i ceux
de p^{re} pour le plus part. A la venue je tascheray de faire
le mesage aux habits, de quoy nos gens dependent assés beaucoup
Espedant Robes, isperons, chappoux, gants, guesaux, et autres
despensés m'en importent bien part, car, comme il vult de luy
temps, l'argent ne vult pas qu'on le maitre de se valoir ici. Et
est qu'il est un bon main. Excuser mon sot rirram; l'heur

J'ay
apporte
aduis
de ma
mesme
qu'il
ne se
attend
An
qui n
refus
aon
exhib
ses ad
notam
le ser
is de
moy
par
serieu
Si pa
a
Boyn
y a mo
milieu
com
de br
copie de
de dis
ne sont
façon
s'apporte
qui j'ay
p^{re} de
tant de

J'aygga fermé ce paquet quand j'allois vos seconds du 18. de Feb. me sont
apportés, au regard desquels je les ouvre, & vous dirai Mon Père, qu'à mon
advis l'honneur est né qu'il s'agit bien de le découvrir glorieusement à son Excellence.
en ma faveur, & un fin pour tous. Puis que l'opinion se suit, & si en va, & les jurements
m'ont donné à entendre qu'il ne sauroit suffire non plus à la qualité
qu'à la quantité des affaires. Il ne faut point douter que plusieurs ont été
né se bandent à ce bruit, comme l'on en cognoist qui de long temps s'y sont
attendus. Et qu'est-ce qui me faudroit d'avantage qu'à plusieurs autres?
Il ne m'est que de parler une fois clairement, car en vain se glant du ne fer
qui n'a jamais demandé. Et je porteray tousjours moins de regret d'estre
oufuse, qu'à avoir failli à requérir. Les meindres vobis est de ne cognoist
non que les Princes. Si tout fois Mon frere fait difficulté d'y
interventir, il n'est decores Suerman, qui le fera volontiers, & ne pourroit
ses adviser, en ce qui concerne la plume, est de peu de gloire au frere du Prince,
notamment au frere qu'il a eu quelque experience de peu que je voye.
Et seroit bon qu'il voulust y employer, comme à un dessein, sans en avoir
de la prié, son propre mouvement seroit de des bons arguments. Mandez
moy, si il vous plaist, si il seroit hors de propos que je l'en supplie
par lettre, & n'ayez rien qu'il ne me en fusse rien. J. l'ay tousjours veu
sérieux à mon advancement, & ce seroit il dire pour le mediter.
Si par l'obligation que j'ay de promesse solennelle à mes Mères de ne
rien avoir commis frauder, qui soit, je direrois bien vous faire part de nos
broyes, mais je m'en retiens, comme si j'en estoy de serment, puis qu'il
y a moyen de leur complaire en ces obéissances. Jamais je ne veux
amener arriéré broye aux freres des aveugles. Dicitur sapienti. Il n'est de rien
comme rien au frere, car on je suis l'absolutenseur (souvent Authen)
de tous leurs (contre Propositions etc) & on se verra de br autres piéces
copie de certains leurs adviser parler au Roy sur les affaires de Palatinat,
Je desirerois bien qu'il regardes sur cet escrit devant les autres (qui pour le plus
ne sont que concevoir de reformer de main) et croye que c'est chose de ma
façon, qui a esté trouvée assez bien faicte en court, comme on m'a selon
rapportés de bons main. Nos sig. n'y ont rien contribué que la substance
que j'ay briefvée par nosse de leur assemblée. Peut être il vous vaudra les
présent d'en faire mention à son Excellence. Au reste je leurs sers de bouche au frere
tant de ce grand parisi, en latin, françois, italien, Anglois, souvent & me me pour etc.

Handwritten marginal notes on the left side of the page, including the name 'A. Florentin' and other illegible text.

Main body of handwritten text in French, written in a cursive script, covering most of the page.

A. Florentin
sub.

Il y a deux jours
depuis nos lettres
et nous n'avons sur
celle que je me doct
de l'usage de nos
La copie aussi, ayie
de l'usage de nos
faut en de la prière
de non et sur tout
bachelier. Mon
Mad: pour Holland
que je prie en toutes

fort tard, et la nuit avancée. Les jours m'écoulent ou en besoins,
 ou en broderies vers le court, et autres endroits. Les règles m'ont
 à moy. Je n'avois folie de m'en vanter, mais la venté est telle.
 Le S^r Peelle me fait grand courtoisie: si j'aurois le temps d'y
 advenir. Mais souvent ay-je chargé de le voir, pour les affaires de
 mes M^{rs}, comme il est de la Chambre basse du Parlement de laquelle
 les procédures et instances ne sont pas fort éloignées du but des
 affaires. Je n'ay salué sa femme que dimanche après dîner.
 Les heures de l'indivisible d'aujourd'hui, que nous aurons l'honneur de voir
 au lieu bas l'Esq^{ue} qui vient, si elle ne change d'avis. Comme
 pour se savoir qu'il se soit enquis de quelques commodités
 en son à la Haye. Je sçay fin. Priant Dieu de vous garder de
 mal de sainte Heland. Et longu. Et d'adieu

Vostre honneur Parents

Joseph de Saint-John
 J. de Saint-John

Il y a deux jours que j'écris le grand...
 depuis nos M^{rs} ont eu audience au Cons^{eil} Privé...
 et reçu réponses sur quelques points de leurs p^{ro}pos...
 telle que je me doutais qu'aurois pour plus d'un mois
 de l'usage de vous. Je l'espère en 3^e de Mars. Lors me sera dit...
 La copie aussi, ayé présentée ma lettre à M^{ons} de Mayern, qui s'est formalisée
 de ce que j'aurois fait. Le soir d'après on assuroit de m'avoir cognu avant que
 fust venu. De la prière qui après est venue, elle me cognoit pour son très humble ser^{vice}...
 de son & surmon tout de moy que de mon frère elle avoit connu son maître, avec d'autres
 particuliers. M^{ons} de Mayern partira dans 15 jours pour France, dans le y^{er} train
 M^{ons} de Hollande. Je me hâte très obligé, & favorable adieu, à M^{ons} de Nippon,
 au je prie en toutes occasions de vous rendre de mon humble service.

quelques jours le S^r de Mayern m'a dit
 de Breda: Les bonnes gens sont
 et moy de leur faveur. J'aurois
 pour la régence: mais la
 J'ay dit à M^{ons} de Nippon

Handwritten notes in the left margin, including the name 'Huygens' and other illegible cursive text.

Faint, mostly illegible handwritten text in the upper portion of the page, likely bleed-through from the reverse side.



A Monsieur

Monsieur Huygens, Secré.
d'Etat & Ala
Haye.

Ilon
Secr.
Faint handwritten text at the bottom of the page, possibly a signature or additional address.

Handwritten text on the adjacent page to the right, mostly illegible.

Ces lettres est rielle d'autant que vous voyez. Depuis vos dernières
m'ont été rendues par le petit Postillon: sur laquelle j'en ay rien à dire
ni à faire par le hash' de ce porteur, en sign' de mons. Edmond. Nous nous
portons bien tous. grace à Dieu, et attendons que le Roy nous obtroye l'audience
qu'auons demandée à Sa Majesté, on il sera ce soir. Il y auoit un petit
labur, pour quoy cette lettre faillit à accompagner le paquet dern'. de
Nesse. Le 7. de Mars 1688.

Le sent de trois diices d'igoy les Estats Inautos maxis au.